



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Version applicable à compter du 1er juillet 2026

Table des matières

Commande.....	1
Tarifs – Facturation – Modalités de paiement.....	1
Obligations de la société Ain Boost’Office SAS.....	2
Obligations du Client.....	2
Confidentialité.....	3
a. Protection des données personnelles.....	3
Propriété intellectuelle.....	3
Conservation des documents.....	4
Indépendance - Conflits d’intérêts.....	4
Limitation de responsabilité.....	4
Réclamations.....	4
Force majeure.....	5
Droit applicable.....	5
Tribunal compétent.....	5
Acceptation des Conditions Générales de Vente.....	5

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après les « CGV ») ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles Ain Boost'Office SAS, société par actions simplifiée au capital social de 2 000 €, dont le siège social est situé 4 rue Corneille – 01000 Bourg-en-Bresse, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bourg-en-Bresse sous le numéro 842 427 841, fournit des prestations de services auprès d'une clientèle exclusivement professionnelle.

Les présentes CGV s'appliquent à l'ensemble des prestations proposées par Ain Boost'Office SAS, notamment :

Gestion administrative externalisée ;
Préparation comptable ;
Gestion commerciale ;
Assistance en gestion des ressources humaines ;
Accompagnement administratif des structures équestres ;
Organisation administrative et documentaire ;
Assistance ponctuelle ou régulière auprès des entreprises.

Toute commande implique l'acceptation pleine, entière et sans réserve des présentes Conditions Générales de Vente.

Commande

Toute demande de prestation adressée à Ain Boost'Office SAS, quel qu'en soit le moyen (site internet, téléphone, courrier électronique ou tout autre support), fait l'objet d'un échange préalable destiné à analyser les besoins du client.

À l'issue de cette étude, un devis personnalisé est établi gratuitement. Il précise notamment :

- La nature des prestations confiées ;
- Leur périmètre d'intervention ;
- Les modalités d'exécution ;
- Les délais prévisionnels de réalisation ;
- Les conditions financières ;
- Les modalités de règlement ;
- Ainsi que toute condition particulière applicable à la mission.

Sauf indication contraire, le devis demeure valable pendant 30 jours à compter de sa date d'émission.

La commande devient ferme et définitive dès réception du devis signé portant la mention « Bon pour accord », d'une signature électronique ou de toute validation écrite permettant d'établir sans ambiguïté l'accord du client.

La signature du devis vaut acceptation des présentes Conditions Générales de Vente.

Toute modification des prestations initialement convenues donnera lieu à l'établissement d'un devis complémentaire.

Selon la nature ou l'importance de la mission, Ain Boost'Office SAS pourra demander le versement d'un acompte préalablement au démarrage des prestations.

Tarifs – Facturation – Modalités de paiement

Les prestations sont réalisées exclusivement sur devis personnalisé.

Les prix sont exprimés en euros hors taxes. La TVA est appliquée au taux légal en vigueur au jour de la facturation.

Les tarifs applicables sont exclusivement ceux figurant sur le devis accepté par le client.

Les frais de déplacement, de stationnement, d'hébergement ou toute autre dépense engagée pour l'exécution de la mission feront, lorsqu'ils ne sont pas inclus dans le devis initial, l'objet d'une facturation complémentaire après information du client.

Toute demande de prestation supplémentaire formulée en cours de mission pourra donner lieu à l'établissement d'un devis complémentaire.

Selon la nature de la mission, les prestations pourront être facturées à l'issue de leur réalisation ou mensuellement dans le cadre d'un accompagnement régulier.

Les factures sont payables à réception par virement bancaire, sauf disposition particulière prévue au devis.

Conformément aux dispositions de l'article L.441-10 du Code de commerce, tout retard de paiement entraînera de plein droit l'application de pénalités de retard ainsi que l'indemnité forfaitaire légale de 40 € pour frais de recouvrement.

En cas de défaut de paiement, Ain Boost'Office SAS se réserve le droit de suspendre l'exécution des prestations jusqu'au règlement complet des sommes dues.

Obligations de la société Ain Boost'Office SAS

Les engagements d'Ain Boost'Office SAS constituent une obligation de moyens.

À ce titre, Ain Boost'Office SAS met en œuvre l'ensemble des compétences, moyens humains, techniques et organisationnels nécessaires afin d'assurer l'exécution des prestations confiées dans le respect des règles professionnelles, des délais convenus et des standards de qualité applicables à son activité.

Tout au long de la mission, Ain Boost'Office SAS s'engage notamment à :

- Assurer un accompagnement personnalisé adapté aux besoins du client ;
- Informer le client de toute difficulté susceptible d'avoir une incidence sur la réalisation de la mission ;
- Exercer un devoir de conseil dans le cadre de son domaine de compétence ;
- Respecter les règles de confidentialité applicables aux informations confiées ;
- Réaliser les prestations avec professionnalisme, diligence et impartialité.

Les délais d'exécution communiqués sont donnés à titre indicatif et demeurent conditionnés à la transmission, par le client, de l'ensemble des documents et informations nécessaires à la bonne réalisation des prestations.

Obligations du Client

Afin de permettre la bonne exécution des prestations, le Client s'engage à collaborer activement avec Ain Boost'Office SAS pendant toute la durée de la mission.

À ce titre, il s'engage notamment à :

- Fournir des informations exactes, complètes et actualisées ;
- Transmettre les documents nécessaires dans les délais convenus ;
- Désigner un interlocuteur disposant des pouvoirs nécessaires pour prendre les décisions et valider les différentes étapes de la mission ;
- Informer Ain Boost'Office SAS de toute difficulté susceptible d'avoir une incidence sur la bonne réalisation des prestations ;
- Respecter les délais de validation convenus entre les parties.

Le Client demeure seul responsable de l'exactitude, de l'exhaustivité et de la sincérité des informations et documents communiqués.

Ain Boost'Office SAS ne pourra être tenue responsable des conséquences résultant d'informations incomplètes, erronées ou transmises tardivement.

Confidentialité

La confidentialité constitue un engagement essentiel d'Ain Boost'Office SAS.

Dans le cadre de l'exécution des prestations, Ain Boost'Office SAS est susceptible d'avoir accès à des informations administratives, commerciales, financières, comptables ou organisationnelles appartenant au Client.

Ces informations sont considérées comme strictement confidentielles.

Ain Boost'Office SAS s'engage à :

- Ne divulguer aucune information à des tiers sans l'autorisation préalable du Client, sauf obligation légale ;
- Utiliser les informations exclusivement pour les besoins de la mission confiée ;
- Mettre en œuvre toutes les mesures raisonnables afin d'assurer leur confidentialité et leur sécurité ;
- Veiller au respect de cette obligation par toute personne susceptible d'intervenir dans l'exécution des prestations.

Cette obligation demeure applicable pendant toute la durée de la relation contractuelle ainsi qu'après son terme.

a. Protection des données personnelles

Dans le cadre de ses prestations, Ain Boost'Office SAS est amenée à traiter certaines données à caractère personnel conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et à la réglementation française en vigueur.

Les données collectées sont exclusivement utilisées pour :

- L'exécution des prestations confiées ;
- La gestion administrative et commerciale de la relation client ;
- L'établissement des devis et des factures ;
- Le respect des obligations légales.

Les informations transmises via le formulaire de contact du site internet transitent par le service sécurisé EmailJS avant d'être envoyées à la messagerie professionnelle d'Ain Boost'Office SAS.

Les données personnelles ne sont jamais vendues, cédées ou communiquées à des tiers à des fins commerciales.

Les modalités de traitement des données personnelles sont détaillées dans la Politique de confidentialité disponible sur le site internet.

Propriété intellectuelle

Les méthodes de travail, procédures, modèles de documents, tableaux de suivi, outils d'organisation, supports de présentation, contenus rédactionnels, documents, fichiers, bases de données et plus généralement tout livrable élaboré par Ain Boost'Office SAS dans le cadre de ses prestations demeurent sa propriété intellectuelle exclusive, sauf disposition contraire expressément prévue au devis.

Le Client bénéficie d'un droit d'utilisation des livrables exclusivement pour ses besoins internes et dans le cadre de son activité.

Toute reproduction, diffusion, commercialisation, modification, adaptation, cession ou mise à disposition de tout ou partie de ces éléments au profit d'un tiers, sans l'autorisation écrite préalable d'Ain Boost'Office SAS, est strictement interdite.

Le nom commercial Ain Boost'Office, son logo, son identité visuelle ainsi que l'ensemble des contenus présents sur son site internet sont protégés par les dispositions du Code de la propriété intellectuelle.

Conservation des documents

Les documents originaux confiés par le Client demeurent sa propriété exclusive.

À l'issue de la mission, ils lui sont restitués sur simple demande ou selon les modalités convenues entre les parties.

Afin d'assurer le suivi administratif de ses prestations et de répondre à ses obligations légales, Ain Boost'Office SAS peut conserver une copie des seuls documents nécessaires à la constitution de ses dossiers de travail pendant la durée imposée par la réglementation applicable.

Ces documents sont conservés dans des conditions garantissant leur confidentialité, leur intégrité et leur sécurité.

Indépendance - Conflits d'intérêts

Ain Boost'Office SAS exerce son activité en toute indépendance.

L'exécution des prestations n'entraîne en aucun cas la création d'un lien de subordination, d'un mandat, d'une société de fait ou d'une relation d'association entre les parties.

Chaque partie conserve son entière autonomie dans l'organisation et la gestion de son activité.

Dans l'hypothèse où une situation susceptible de créer un conflit d'intérêts viendrait à apparaître au cours de l'exécution de la mission, Ain Boost'Office SAS en informera le Client dans les meilleurs délais afin de rechercher conjointement la solution la plus adaptée.

Limitation de responsabilité

Ain Boost'Office SAS est tenue à une obligation de moyens.

Sa responsabilité ne pourra être engagée qu'en cas de faute prouvée lui étant directement imputable et ayant causé un préjudice direct, personnel et certain au Client.

En aucun cas Ain Boost'Office SAS ne pourra être tenue responsable :

- Des conséquences résultant d'informations incomplètes, inexactes ou transmises tardivement par le Client ;
- Des décisions prises par le Client sur la base des éléments fournis dans le cadre de la mission ;
- Des dysfonctionnements imputables à des logiciels, administrations, plateformes ou prestataires tiers ;
- Des dommages indirects tels que perte d'exploitation, perte de chiffre d'affaires, perte de clientèle, perte de données, perte de bénéfices ou atteinte à l'image.

Sauf disposition légale contraire, la responsabilité financière d'Ain Boost'Office SAS est expressément limitée au montant hors taxes des prestations concernées ayant donné lieu au litige.

Cette limitation ne s'applique pas en cas de faute lourde ou de dol.

Réclamations

Toute contestation relative à l'exécution des prestations devra être portée à la connaissance d'Ain Boost'Office SAS dans un délai maximum de six (6) mois suivant leur réalisation.

Les parties s'engagent à privilégier une résolution amiable de tout différend avant toute procédure judiciaire.

Force majeure

Aucune des parties ne pourra être tenue responsable d'un retard ou d'une inexécution de ses obligations lorsque celui-ci résulte d'un cas de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil.

Sont notamment considérés comme des cas de force majeure, sans que cette liste soit limitative :

- Catastrophe naturelle ;
- Incendie ;
- Pandémie ;
- Interruption des réseaux de télécommunication ou d'Internet ;
- Cyberattaque généralisée ;
- Décision administrative empêchant l'exécution des prestations ;
- Grève générale ;
- Ou tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible.

Pendant toute la durée de cet événement, les obligations des parties sont suspendues.

Si la situation se prolonge au-delà de trente (30) jours, chacune des parties pourra mettre fin au contrat sans indemnité.

Droit applicable

Les présentes Conditions Générales de Vente sont régies exclusivement par le droit français.

Tribunal compétent

En cas de différend relatif à l'interprétation, à l'exécution ou à la résiliation des présentes Conditions Générales de Vente, les parties s'engagent à rechercher préalablement une solution amiable.

À défaut d'accord, tout litige entre professionnels relèvera de la compétence exclusive du Tribunal de commerce de Bourg-en-Bresse, même en cas de pluralité de défendeurs ou d'appel en garantie.

Acceptation des Conditions Générales de Vente

La signature du devis, qu'elle soit manuscrite ou électronique, vaut acceptation pleine, entière et sans réserve des présentes Conditions Générales de Vente.

Le Client reconnaît en avoir pris connaissance avant la conclusion du contrat.

Les présentes CGV annulent et remplacent toute version antérieure à compter de leur date d'entrée en vigueur.